

Annonce de recrutement ref. rspcts-291122

Fonction : Responsable de la coordination du travail social
Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

L'environnement

Cette mission est créée en 2019 sous l'impulsion de la direction du Pôle Hébergement Logement (PHL) suite à une diversification des missions du Samusocial de Paris (SSP) et une multiplication des dispositifs accueillant et accompagnant les personnes en situation de sans-abris. Le constat est fait que le travail social qui est mené au sein des différents pôles et équipes du SSP pourrait bénéficier de l'appui d'un.e responsable qui travaillerait de façon transversale et ainsi mener une montée en compétences de tou.te.s. Ceci afin de créer les conditions optimales d'un accompagnement social global de qualité, pluridisciplinaire, et homogène.

La mission

Rattaché au Pôle Hébergement et Logement, sous l'autorité de la direction de pôle, le.la responsable de la coordination du travail social a pour mission d'accompagner la réflexivité interne face aux enjeux du secteur en menant différentes actions au profit des établissements et services du SSP. A un poste de référence, vous êtes force de proposition et appuyez les différentes directions opérationnelles et supports dans leurs structurations et demandes d'appui dans le domaine du travail social. Vous menez également ce travail de coordination auprès des équipes de travailleurs.ses sociaux.ales afin d'identifier les difficultés de chacun.e et de pouvoir mutualiser les réponses apporter et les axes d'amélioration à envisager.

Le poste

La.le responsable de la coordination du travail social intervient en appui aux équipes partout où le travail social est présent au Samusocial de Paris. Vous contribuez à :

- Outiller les équipes pour une efficience du travail social proposé. (Création de rencontres partenaires, mise en place de formations thématiques, etc.)
- Créer des protocoles et promouvoir leurs utilisations (En lien avec la mise en place des projets d'établissements, règlements de fonctionnement et documents cadre).
- Soutenir les équipes au travers différentes modalités et en fonction des besoins remontés ou de situations liées à l'urgence : Réunion Médico-Sociale, situations préoccupantes, interventions ponctuelles, etc.
- Développer la Réduction Des Risques Alcool dans les établissements (médicalisés et non) , en veillant à l'application du plan d'actions en la matière.
- Lier la question de l'accompagnement social et de l'insertion professionnelle en promouvant l'interdisciplinarité.
- Travailler avec les missions transversales en fonction des thématiques abordées : projets santé, promotion de l'égalité, droits des étrangers, etc.

D'un point de vue externe, la.le responsable est amené.e à :

- Communiquer auprès des partenaires concernant les enjeux du travail social au SSP (associations du secteur, les services de l'Etat et les écoles de travail social entre autres)
- Créer et maintenir des partenariats en rapport avec les préoccupations des équipes sociales (rencontres partenaires, séminaires thématiques, etc.)
- Accompagner l'évolution du travail social à travers une recension des travaux sur le sujet et assurer une veille

documentaire.

- Faire émerger une réflexion liée à la nécessaire prise de distance d'avec l'urgence qui caractérise le secteur et le quotidien, notamment en favorisant des espaces et des temps de réflexion sur l'évolution de l'action sociale (valeurs, politiques publiques, recherche, éthique, etc.)

La.le responsable supervise la coordination de l'insertion professionnelle:

- Encadrer et manager le.a coordinateur.trice de l'insertion professionnelle.
- Mener, en lien avec l'équipe d'insertion pro (1 coordinateur.trice / 2 Conseillers d'Insertion Professionnelle / 1 encadrante technique DPH) une stratégie de développement et de structuration de l'activité.
- Accompagner la mise en place des partenariats liés au champ de l'insertion.
- Être garant de la qualité de l'accompagnement et des actions mises en place.

L'expérience

- Vous avez idéalement eu une première expérience professionnelle auprès de personnes en situation de précarité.
- Vous avez mené des projets de coordination et/ou d'appui aux équipes
- Vous avez une bonne connaissance des dispositifs sociaux, médico-sociaux et sanitaires parisiens, et du public concerné (typologie, principales difficultés, etc.), et pouvez être force de proposition dans le développement de partenariats.

Les compétences

- Autonome, organisé(e), rigoureux(se), réactif(ve), vous savez définir des priorités, prendre des initiatives, gérer une activité soutenue ainsi que des situations d'urgence et/ou conflictuelles avec sérénité et efficacité, en faisant preuve de maîtrise de soi et de prise de recul.
- D'un bon relationnel, vous savez travailler en équipe et en partenariat.
- Vous disposez de bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse.
- Vous savez rendre compte à votre hiérarchie et être force de proposition et de conviction.
- Vous avez la maîtrise des outils informatiques

Le contrat

Nous avons 1 poste à pourvoir.

Date de prise de poste envisagée : Dès que possible

IMPORTANT : compte tenu du contexte sanitaire et réglementaire, ce poste est soumis à l'obligation vaccinale contre le Covid-19 à compter du 15 septembre 2021. Un justificatif sera demandé lors de l'embauche.

En tant que Groupement d'Intérêt Public (GIP), nous pouvons proposer les types de contrats suivants :

- Un CDD de 10 mois.
- Une mise à disposition ou un détachement pourra être organisé pour un fonctionnaire.

Statut du poste, temps de travail et horaires : Cadre de niveau II au forfait avec acquisition de 15 RTT par an.

Rémunération et avantages : Votre rémunération sera à partir de 3 353 € bruts mensuels. Une reprise partielle de votre expérience pourra être étudiée. A cette rémunération s'ajoute une prime dite "Ségur" de 241 € bruts.

Vous bénéficierez également :

- d'avantages en nature pour vos repas
- d'une mutuelle intéressante,
- d'une prise en charge de votre titre de transport à hauteur de 50%,
- des prestations des œuvres sociales dès 6 mois d'ancienneté.

Lieu du poste et déplacements : Votre lieu d'activité sera le site d'Ivry. Déménagement des locaux en 2023 : 15 rue Jean-Baptiste Berlier. 75013. Des déplacements réguliers sur l'ensemble des sites et services du Samusocial de Paris sont à prévoir (Paris et petite couronne).